

DEC140642DR01

**Décision donnant délégation de signature à Madame Véronique BRISSET-FONTANA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2559 intitulée Fédération typologie et universaux linguistiques : données et modèles**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2559, intitulée « Fédération typologie et universaux linguistiques : données et modèles », dont la directrice est Madame Isabelle BRIL DE ROUGEMONT;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Véronique BRISSET-FONTANA, Ingénieur d'étude 1<sup>ère</sup> classe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 février 2014

La Directrice d'unité  
Isabelle BRIL DE ROUGEMONT

---

<sup>1</sup> Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014